la cgt Centrale Finances

CONTACT

SYNDICAT CGT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES SERVICES DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ET DU PREMIER MINISTRE SEPTEMBRE 2015

FAITES DES SERVICES PUBLICS | 8 OCTOBRE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE | STOP L'AUSTERITE | TRAVAIL DISSIMULE | LA RETRAITE A 65 ANS

Pour une rentrée dynamique

En cette rentrée, on retiendra deux chiffres. Le premier est celui de l'INSEE qui reconnait qu'en 2014, le salaire moyen dans la Fonction publique de l'Etat a reculé de 0,7 %. S'ajoutant au recul de 0,7 % constaté pour 2013 et à celui de 0,1 % pour 2012, cette information confirme les conséquences du gel du point d'indice sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

La seconde information chiffrée nous est fournie par Pôle-emploi, qui vient de publier les données sur le chômage en juillet. Toutes catégories confondues, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de 15 100 soit une hausse de 630 000 chômeurs depuis 2012.

Ces deux informations montrent une fois de plus l'inefficacité sociale des politiques d'austérité à l'œuvre en France et en Europe. Livrons-nous à quelques calculs. On peut se demander où sont passés les dizaines de milliards de cadeaux accordés au patronat pour « sortir de la crise ». La réponse se trouve dans les bilans définitifs du CAC 40 pour 2014 : 62,4 milliards de bénéfice (+ 33 %) et 56 milliards reversés aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions (+ 30 %). L'année 2014 se révèle un grand cru, immédiatement derrière l'exercice record de 2007 !

Dans un rapport présenté le 9 septembre, la Cour des Comptes préconise de nouvelles suppressions d'effectif et une réduction de la masse salariale dans la Fonction publique.

La CGT le redit : oui de l'argent il y en a, dans notre pays et dans le reste de l'Europe, pour une autre politique sociale solidaire et durable, reposant l'augmentation des salaires et la diminution du temps de travail.

La rentrée qui s'annonce avec en perspective la journée de mobilisation du 8 octobre, va être l'occasion pour les agents de la Fonction publique et les salariés du privé, de dire au gouvernement qu'il est urgent de changer de cap.

Pour les salaires et l'emploi

La CGT, FSU et Solidaires appellent à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle ***le 8 octobre 2015.***

Cédant aux pressions des puissances financières, au MEDEF, aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement déroule une politique qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité.
Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires, auxquelles se joignent les organisations de jeunesse UNEF et UNL [1] appellent à la mobilisation autour d'une plate- forme revendicative commune pour :
- Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minimas sociaux et le point d'indice des fonctionnaires
- Promouvoir l'égalité salariale femmes/ hommes
- Réduire le temps de travail pour créer des emplois
- Pérenniser et améliorer les garanties collectives
- Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, garantir les droits à la santé et à la retraite
- Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques
- Conforter et promouvoir les services publics.

(extraits du communiqué commun)

(1) Union Nationale des Etudiants de France, première organisation syndicale étudiante - Union Nationale Lycéenne, premier syndicat lycéen français

Réfugiés

La CGT humaine et solidaire

Sous la pression de l'émotion populaire, l'élan de solidarité s'organise enfin en Europe. En France, le gouvernement a été contraint de changer d'attitude et de mettre en place des mesures. Consentir à accueillir immédiatement seulement quelques centaines de réfugiés et à terme 24 000 sur deux ans, c'est encore bien peu au regard des besoins d'accueil.

L'issue de la situation tragique qui prévaut en Syrie ne peut être que politique. Nul doute que sans cela les guerres et les évolutions climatiques jetteront de nouveaux réfugiés sur les routes et sur les mers.

Partout où elle est présente, la CGT apporte aux réfugiés son soutien pour l'accès aux droits, pour les besoins immédiats (cf. à Paris cet été les expulsions violentes du métro Chapelle, de la Halle Pajol, des tentes du Quai d'Austerlitz et bien d'autres).

Le 30 septembre

Faites des services publics

La CGT revendique et se bat pour des services publics fiables et de qualité, tous les jours, tout au long de la journée et toute la vie.

Cependant, sous la pression des cadeaux financiers au grand patronat par le biais du Pacte de responsabilité, les réformes territoriales et de l'Etat engagées - dont la loi NOTRe (1), la création de la Métropole du grand Paris, la loi Santé - prévoient la restructuration en profondeur des administrations et services.

Objectif affiché par les pouvoirs publics : réduire les dépenses et rationaliser les personnels et leurs moyens d'exercice des missions.

Les conséquences pour les agents : mobilité imposée, baisse des effectifs, dégradation des conditions de travail...

Les conséquences pour les usagers : fermeture des accueils physiques, perte de proximité, agents moins disponibles, inégalité des prestations, baisse de la qualité des services rendus etc.

Le 30 septembre, sur la Place de la République, la CGT de Paris s'adresse aux usagers pour faire connaître et défendre les services publics que nous voulons, débattre de nos revendications, relayer nos luttes, mobiliser pour la journée d'action du 8 octobre.

Venez participer à un moment de la journée :

10h à 20h : animations, jeux, expositions, débats, revendications, musique

12h à 14h : débat « Réformes territoriales, analyses et propositions de la CGT » avec des représentants de l'UGFF-CGT, des fédérations CGT (Santé Action Sociale, Services Publics, Finances…)

15h : théâtre forum avec NAGE

à partir de 17h : concerts

(1) Loi du 7 aout 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

COP 21

Pour une transition qui garantisse à la fois la préservation de l'environnement et le progrès social

La Conférence COP 21 sur le climat qui se tiendra en décembre à Paris est un formidable levier pour relever les défis environnementaux. Il faut que les engagements pris par les Etats s'amplifient et se concrétisent.
La CGT appelle à participer aux nombreuses initiatives qui sont proposées.
Le syndicat CGT prend sa part en organisant un

CAFE SYNDICAL
mercredi 16 décembre

Info pratique
Les CAP

Les calendriers des CAP de promotion et d'évaluation du 2e semestre sont parus. Si vous êtes concerné par l'une d'entre elles, n'hésitez pas à contacter les élus de la CGT.

La CGT opposée au RIFSEEP

Le gouvernement persiste dans sa volonté de remettre en cause le statut des fonctionnaires par l'individualisation de leur rémunération, au travers d'un pseudo-mérite caractérisé dans la période par la mise en place du Régime indemnitaire lié aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la Fonction publique.

Face à la complexité de l'exercice consistant à appliquer le RIFSEEP dans un budget constant, la DGAFP a repoussé la date d'entrée en vigueur au 1er janvier 2016. Ce report concerne l'ensemble des agents, à l'exception des administrateurs civils pour lesquels la date du 1er juillet 2015 a été maintenue. Ce régime va étendre les effets négatifs de la PFR (prime de fonction et de résultats), notamment en matière de variabilité des rémunérations et de mobilité.

Lors du Comité technique ministériel du 26 mai, M. Sapin a annoncé que les catégories B et C ne seront pas concernées par la modulation ni par le Complément indemnitaire annuel (CIA). Dans un premier temps ?

En revanche, pour la catégorie A, une ébauche de présentation de basculement de la PFR vers le RIFSEEP a été faite lors de la pré-cap des attachés du 2 juillet 2015. Dans le projet de la DRH, on retrouve les 4 niveaux de cotation des postes façon « PFR » dans les 4 groupes de fonction façon « RIFSEEP ».

A noter qu'un groupe de travail administration/syndicats aura lieu le 29 septembre.

Le Medef propose la retraite à 65 ans !

Ce recul sera ensuite utilisé pour tirer vers le bas le régime général et les régimes particuliers comme celui de la Fonction publique.

Les négociations sur les régimes de retraite complémentaires des non cadres (ARRCO) et cadres (AGIRC) ont commencé le 17 février dernier, avec un patronat qui voulait faire passer en catimini :

> la fusion des régimes ;
> la remise en cause du statut cadre, déterminé dans les conventions collectives par l'affiliation à l'AGIRC
> des baisses de prestations pour les futurs retraités
> la baisse des pensions de reversion pour les veuves ou veufs
> le passage à une retraite à taux plein à 65 ans.

De plus, les propositions d'abattement pour les pensions liquidées avant 65 ans (30 % à 62 ans, 20 % à 63 ans et 10 % à 64 ans) et la baisse de la valeur du point remettent en cause le montant des pensions acquises et ferait basculer vers un régime à cotisations définies. Système dans lequel le montant des pensions sert de variable d'ajustement à la baisse, car le montant des cotisations ne peut être augmenté.

La CGT a été particulièrement offensive et porteuse de propositions : augmenter les ressources pour financer un bon niveau de retraite, en particulier en investissant dans l'égalité salariale pour équilibrer les régimes. Cela a permis, en juin dernier, d'empêcher une signature de cet accord régressif et à gagner une nouvelle séance de négociation le 16 octobre.

Le risque est grand que le MEDEF parvienne à imposer ces reculs par accord ou par décision gouvernementale en cas d'échec de la négociation.

Sauver l'AGIRC et l'ARRCO, c'est économiquement possible, socialement utile solidairement nécessaire.

La CGT lance une campagne de pétition en ligne pour permettre aux salariés de peser sur les négociations en cours :
http://agirc.reference-syndicale.fr/petition/

Pour en savoir plus : http://agirc.reference-syndicale.fr/category/nos-propositions/

Grèce

Stop à l'austérité en Europe

Le peuple grec subit une pression intolérable de la part des institutions européennes, des gouvernements de la zone euro et du Fonds monétaire international. Malgré les politiques d'austérité draconiennes imposées à ce pays, et qui l'ont plongé dans la dépression économique depuis 2010, la dette publique n'a pas été réduite, au contraire : début 2014, elle s'élevait à 174 % du PIB (320 milliards) contre 130 % du PIB (300 milliards) en 2009.

Partout en Europe, l'explosion des dettes publiques est pour l'essentiel le résultat non d'une hausse des dépenses sociales, mais de taux d'intérêt excessifs, du coût du sauvetage des banques sur fonds publics après 2008 et de la chute des recettes publiques liée aux cadeaux fiscaux et à l'évasion fiscale.
La CGT condamne les politiques d'austérité mises en œuvre en Europe. Elle apporte son soutien au peuple et aux salariés grecs.

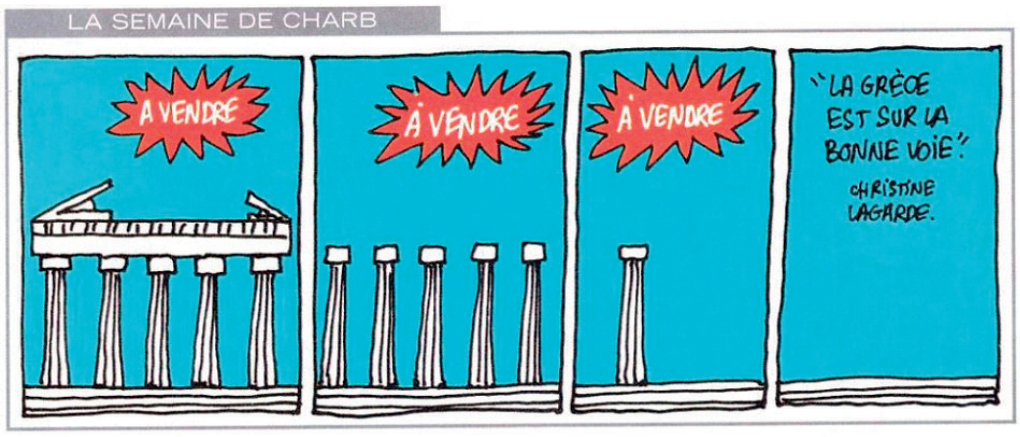

Le travail dissimulé sort de l'ombre

Un an après avoir été rendu, le rapport de la mission sur les collaborateurs occasionnels du service public menée par les inspections générales des finances, des services judiciaires et des affaires sociales, fait l'actualité en cette rentrée 2015.
Il révèle qu'ils sont plus de 40 000 à être employés par le ministère de la Justice sans être déclarés. Aujourd'hui c'est la Justice qui est concernée, mais d'autres ministères sont probablement dans le collimateur pour les mêmes pratiques. Dans notre administration centrale, traducteurs, experts, interprètes … sont régulièrement sollicités. Ont-ils tous un contrat de travail ?
Nos représentants au Comité technique demanderont un état des collaborateurs occasionnels embauchés par les directions d'administration centrale avec les informations afférentes à leur statut.

Congrès du syndicat

Le Syndicat CGT Centrale Finances se réunira en congrès les 7 et 8 octobre prochains dans le Centre de formation Benoît Frachon, du nom d'un dirigeant syndical qui a marqué l'histoire de la CGT, à Gif sur Yvette (91).

Ensemble, les adhérents engageront les orientations syndicales des trois années à venir pour faire émerger et porter les revendications dans nos secteurs.

PPCR

Des discussions sur la modernisation des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) sont en cours depuis un an.

Fin avril, la ministre de la Fonction publique a présenté des propositions, que la CGT, comme tous les autres syndicats, a rejetées. De nouvelles propositions ont été communiquées le 17 juillet. L'objectif ministériel est de « renforcer l'unité de la Fonction publique pour l'adapter aux évolutions de l'action publique » (Titre de l'axe 1 du projet de protocole). Cela signifie que les propositions s'inscrivent malheureusement dans la logique des réformes en cours (RGPP, MAP, RéATE).

La communication de la ministre de la Fonction publique s'appuie sur les thèmes de modernisation, de simplification, d'adaptation. Des annonces se multiplient sur des avancées potentielles, au travers d'une refonte des grilles indiciaires.

Les syndicats se montrent très réservés sur ce protocole. Pour la CGT, une des conditions de la signature de l'accord est qu'il se traduise par du plus pour les agents et qu'il ne comporte pas de reculs.

Dans un prochain Contact, nous reviendrons en détail sur la négociation en cours.

Je souhaite

☐ **ÊTRE CONTACTÉ-E PAR LA CGT**

☐ **ADHÉRER À LA CGT**

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DIRECTION/SERVICE : _____

_____

TÉL : _____

MÈL : _____

120 rue de Bercy - Télédoc 712
75572 PARIS CEDEX 12 - 01.53.18.72.94
syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr
www.centrale-finances-cgt.fr